



A.S.A. ET PRESCRIPTION QUADRIENNALE

UNE BATAILLE DE GAGNÉE !

En décembre 2017, ALLIANCE Police Nationale lançait, seul, une action nationale contre la prescription quadriennale appliquée dans le cadre de la reconstitution de carrière des collègues éligibles à l'ASA.

Au regard des enjeux financiers ALLIANCE considère que nos collègues font les frais d'une décision politique, prise au mépris des textes législatifs !



Dans une ordonnance du 05 octobre 2018, le Tribunal Administratif de Lyon vient de nous donner gain de cause !

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR EST DONC ENJOINT DE PRENDRE UN NOUVEL ARRÊTÉ AU BÉNÉFICE DE NOTRE COLLÈGUE ET DE PROCÉDER AU VERSEMENT DES SOMMES CORRESPONDANTES DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS.

**LE CHEMIN EST ENCORE LONG MAIS ALLIANCE POLICE NATIONALE IRA AU BOUT DES RECOURS POSSIBLES POUR FAIRE RECONNAÎTRE UN DES DROITS AUXQUELS LE POLICIER EST LE PLUS ATTACHÉ :
LA JUSTICE !**

Du 30 novembre au 06 décembre 2018 :

JE CLIQUE :



COMBATTONS, ENSEMBLE !